

# La vie du village

## L'AGRICULTURE A LA CHARMÉE DE 1958 A NOS JOURS

J'ai souhaité, en réunissant la plupart des agriculteurs de La Charmée, vous faire connaître l'évolution de l'agriculture depuis 1958 à nos jours. J'ai reçu le témoignage de trois générations d'agricultures et d'agriculteurs.



### EVOLUTION DE L'AGRICULTURE A TRAVERS LES ANNEES

1958: Les paysans étaient aidés dans leurs travaux par les chevaux, qui tiraient la charrue, la faucheuse, les chars, « l'éparpilleur » pour épandre le fumier. En cette année-là, le premier tracteur fit son apparition à La Charmée. Le propriétaire l'utilisait avec parcimonie car il ne fallait pas « user ». A cette époque, beaucoup de tâches agricoles étaient manuelles. Jusqu'en 1965, les matériels les plus utilisés étaient : la pioche, la fourche, la faux, le sarcloir, la hache, la scie, le passe partout (scie à deux poignées). La traite des vaches s'effectuait manuellement. Ils produisaient du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des betteraves fourragères et des pommes de terre qui étaient livrées à la féculerie de Chalon-sur-Saône. Ils pouvaient avoir quelques vaches laitières et des vaches à viande. Le maïs et les betteraves fourragères étaient piochés et réservés à l'alimentation du bétail. Certains agriculteurs possédaient de la vigne (cépage noah).

1960 : Chaque ferme possédait une basse-cour, un ou plusieurs cochons et un jardin. Les agricultrices prenaient alors le bus le vendredi matin pour vendre leurs volailles et leurs œufs au marché de Chalon-sur-Saône. Elles participaient à la traite, s'occupaient de la basse-cour, du jardin, piochaient dans les champs, « foinaient » et bien entendu éduquaient leurs enfants et réalisaient les travaux ménagers. Elles travaillaient avec le rythme des saisons. Ce sont elles qui lavaient au lavoir les sacs à grains pour les moissons. Les enfants, dès qu'ils pouvaient aider physiquement, participaient aux travaux de la ferme jusqu'en 1970 environ. Les agriculteurs se retrouvaient avec les voisins pour effeuiller le maïs avant de l'entreposer dans le séchoir et également lors des journées de battage, qui se terminaient de façon conviviale par un repas. Cette entre-aide a perduré jusqu'en 1975. Ils utilisaient des scories (déchets de la sidérurgie, qui apportaient de la chaux et des phosphates) et des engrais complets. La mécanisation débuta en 1960 avec la presse à foin et « l'andaineur » pour la fenaison.

1970 : La mécanisation s'est accélérée avec l'épandeur à fumier, le chargeur sur le tracteur, la benne plus conséquente, la trayeuse, le pulvérisateur pour traiter. En 1970 à La Charmée, il existait seulement deux téléphones publics. C'est à cette date-là que le premier téléphone est installé chez des particuliers, Monsieur et Madame Convert Maurice.

1971 : L'ensilage est pratiqué, herbe et maïs, pour la nourriture du bétail ce qui permet d'augmenter la production de lait et diminuer la charge de travail.

1972 : Une nouvelle culture est introduite : le colza.

1972 : La création de CUMA (coopérative d'utilisation matériel agricole) a permis aux exploitants en mutualisant le matériel de se moderniser encore plus.

1976 : Les terres furent drainées pour réaliser des rendements plus conséquents. La mécanisation a permis de pallier le manque de main-d'œuvre et d'agrandir les fermes. Avant l'agriculture était une ressource pour la famille, maintenant une exploitation est devenue une entreprise pour vendre sa production et être rentable. Mais la profession est toujours physique malgré la mécanisation.

### EVOLUTION DES EXPLOITATIONS

Avant 1960, 35 exploitants étaient répertoriés. Les terres se répartissaient sur La Charmée mais également sur les communes de Sevrey et Saint-Rémy. En 1966, il y avait encore 20 exploitants. En 1979, ils n'étaient plus que 12. En 2016, ils sont au nombre de 5. De ce fait les surfaces des exploitations ont augmenté et se sont agrandies sur les communes limitrophes de Granges, Saint-Germain Les Buxy, Saint-Rémy et Sevrey.

Actuellement, à La Charmée, la superficie des terres s'élève à 600 hectares environ et 600 hectares pour les bois. Seulement approximativement 20 hectares ont été transformés en terres constructibles. Tous ces exploitants agricoles n'ont pas la même spécialisation. Les activités se répartissent de la façon suivante :

- ☞ deux céréaliers
- ☞ un élevage de bêtes à viande
- ☞ un élevage laitier et polyculture
- ☞ un élevage de bêtes à viande et polyculture

Les céréaliers peuvent maintenant s'organiser pour avoir plus de loisirs, par contre les éleveurs doivent toujours être présents chaque jour et être en bonne condition physique. Les cultures sont intensives, mais elles sont rentrées malgré tout dans un cycle raisonné et durable. Elles nécessitent moins d'engrais et de pesticides.

### LES AGRICULTRICES

Avant 1992, la femme qui travaillait avec son époux n'était pas reconnue malgré sa participation aux divers travaux de l'exploitation. Depuis 1992, elle a obtenu un statut, elle participe à la gestion ou elle travaille à l'extérieur. Maintenant des exploitations sont aussi dirigées par des femmes.

En conclusion, une agricultrice ou un agriculteur, doit ajouter à sa palette de compétences la maîtrise du numérique.

**Je remercie pour leur participation, Mesdames Colette Bernard, Anne Bernard, Messieurs Gilles Bernard, Jean Pierre Bon, Raymond Bonnardin, Maurice Convert, Stéphane Convert et Noël Charrière**

Danielle MORIN

## DECHETTERIE DE GRANGES

La société Valest a sollicité l'autorisation d'exploiter un pôle de valorisation de déchets et la poursuite de l'installation de déchets de stockage sur la commune de Granges. Cette demande a été soumise à enquête publique auprès des communes situées tout ou en partie dans un rayon de 3km de l'établissement. La commune de La Charmée a donc émettre un avis sur cette autorisation d'exploiter. Les membres de la commission Bulletin ont souhaité informer les habitants de La Charmée de l'avis donné par le Conseil Municipal : à l'unanimité, le conseil a émis un avis défavorable à ce projet d'extension pour les motifs suivants :

- Accroissement des nuisances olfactives sur le village
- Augmentation du trafic de poids lourds sur la route départementale traversant le hameau de Sienne-le-Bas
- Perte de 24ha de surface agricole dont une grande partie de terrains drainés
- Incidences sur les nappes phréatiques malgré toutes les précautions prises
- Le site de stockage SMET 71 à Chagny pourrait accueillir les déchets actuellement enfouis à Granges.

La commission Bulletin

## CONCERT A L'EGLISE



Le 1<sup>er</sup> Mai dernier, à 17h, la Commission Culture de la commune a accueilli le duo « Mosaïques » en l'église de La Charmée, pour un concert alliant flûte et guitare. Ce duo de virtuoses était composé de Violette Outin, à la flûte traversière, et de Nicolas

Gornouvel à la guitare classique. Violette Outin a obtenu un diplôme d'études musicales en flûte traversière en 2008 au Conservatoire National de Région de Chalon, puis un master didactique en flûte traversière et piccolo en 2012 au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe de Baudoin Giaux. Elle participe aux nombreux concerts de l'Orchestre de Flûtes du Rhône. Nicolas Gornouvel a étudié la musique classique, rock, jazz, il est diplômé de plusieurs conservatoires (Dijon-Besançon-Villeurbanne). Il est titulaire de deux diplômes d'enseignement en rock et guitare classique obtenus à Lyon et au pôle d'enseignement supérieur de Bourgogne et enseigne au conservatoire de Villeurbanne. Ils ont interprété devant une cinquantaine de spectateurs conquis plusieurs pièces classiques originales et des transcriptions illustrant différents univers musicaux. Après le concert, les musiciens et le public se sont retrouvés pour partager un verre de l'amitié à la salle des associations.

Christophe GUILLET

# La vie Associative

## LES PAPILLONS DE CHARCOT

Comme cela avait été annoncé lors de la 10<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association des Papillons de Charcot qui s'était tenue à La Charmée le 19/09/15, une nouvelle antenne régionale a vu le jour à Lux en novembre 2015.

Rappelons que cette association créée en 2006 a pour but de faire connaître la S.L.A (sclérose latérale amyotrophique), apporter une aide et un soutien aux personnes atteintes de cette affection et leur entourage afin de les sortir de l'isolement. L'association Les Papillons de Charcot aide également la recherche médicale et oeuvre pour faire progresser les coordinations et coopérations entre les différents intervenants. Le 10 mars, Gilles BONNEFOND, président de l'association, Sandrine et José Utiel de l'association **Josespoir**, sont venus présenter la nouvelle antenne des Papillons de Charcot qui s'est ouverte à Lux le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Dans l'assistance, des malades, familles et amis, du personnel médical et des aides de vie ont apporté leurs témoignages. Des échanges très intéressants ont eu lieu au cours de cette soirée.

Vous pouvez faire connaître cette nouvelle antenne Papillons de Charcot en en parlant autour de vous. Une permanence est assurée par Annick HUGON les mardis de 8h30 à 12h30 (sauf vacances scolaires) à la maison des associations G. Rebillard, rue Lucien Jarrot à LUX.

Tél : 06 81 16 72 05. mail : annick@lespapillonsdecharcot.com

Chantal Brallet - Laurence Genelot

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le samedi 16 janvier dernier, s'est tenu le concours des villes et villages fleuris à PARAY LE MONIAL, au centre associatif Parodien parfaitement bien décoré pour l'occasion. Notre commune a réalisé un aménagement paysager et floral de qualité ; le jury départemental du label "Villes et Villages fleuris nous a attribué le 9<sup>ème</sup> prix ex-æquo pour les communes de 501 à 1000 habitants. A ce jour, le fleurissement compte pour 1/4 dans le critère d'attribution des points. Les années passées, le fleurissement comptait pour 1/3. Pour gravir les échelons, les communes doivent investir, créer de nouvelles réalisations et être exemplaires au niveau de l'entretien général tout au long de l'année. L'objectif du label "Villes et Villages Fleuris" est d'attirer les touristes et faire en sorte qu'ils séjournent et consomment dans notre département. Il vous reste un peu de temps et vous avez la passion des fleurs, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! La prochaine plantation s'effectuera le samedi 14 mai au matin. Nous souhaitons également un bon rétablissement à René Tabary, bénévole assidu de la commission fleurissement qui œuvre depuis sa création en 1999.

La commission fleurissement



## INFORMATION SANTE



Le Grand Chalon propose une séance de formation aux gestes d'urgence le : **Samedi 21 Mai à La Charmée**. La formation se déroule pendant 8h : de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h. Le nombre de participants est fixé à 12 maximum. Le coût est de 6,50€/personne à partir de 11 ans. Pour s'inscrire, adressez-vous au secrétariat de la Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalon 03 85 46 14 57. Si le quota est atteint à La Charmée, le secrétariat peut vous proposer une formation dans une autre commune du Grand Chalon.